enceinte indiquent, je crois, que nous devrions procéder sans tarder à la mise en valeur des énormes ressources énergétiques présentes au Labrador et dans les provinces atlantiques.

(Applaudissements)

Le député de Burnaby-Coquitlam, je suppose, voulait exprimer une opinion conventionnelle, purement théorique, j'oserais même dire peu éclairée, quand il a déclaré qu'il devrait y avoir plus de coordination entre le travail de l'Office d'expansion économique de la région atlantique et celui du ministère de l'Industrie. Je ne saurais trouver de service où la coordination ait été plus étroite, à compter de l'institution du ministère de l'Industrie.

Je rappellerai aux députés que ces deux organismes remplissent des fonctions totalement différentes, quoique, à certains égards, étroitement apparentées. Le ministère de l'Industrie a pour fonction de stimuler l'expansion économique dans l'ensemble du Canada. Le champ de son activité comprend Toronto-si cette ville a encore besoin d'être stimulée-comme tout autre endroit. D'autre part, comme je l'ai dit en présentant les modifications en 1963, l'Office d'expansion économique de la région atlantique a pour but principal d'exercer une pression continue sur tous les ministères fédéraux et sur tous les autres organismes afin qu'on s'occupe de l'expansion des provinces atlantiques.

A mon sens, il ne conviendrait pas que je traite de la question soulevée par le chef de l'opposition (M. Diefenbaker) ainsi que par le député de Burnaby-Coquitlam relativement aux raisons pour lesquelles Halifax et Saint-Jean, Fredericton et Dartmouth, ne sont pas des régions désignées. Toutefois, je pense que je devrais rappeler aux députés que le critère d'une région désignée est son niveau de chômage. Où qu'une région se trouve au Canada, ce qui importe, c'est le niveau de chômage de la région.

Il se trouve que la situation de l'embauche à Halifax, Dartmouth, Saint-Jean et Fredericton est heureusement assez bonne pour qu'on ne puisse pas considérer ces régions comme des régions désignées, et à mon sens nous devrions en être reconnaissants. Si nous voulons avoir partout au Canada des régions désignées auxquelles s'appliquent les critères, il faut évidemment appliquer les mêmes critères aux provinces atlantiques qu'ailleurs.

Le très hon. M. Diefenbaker: Pourrais-je poser une question au ministre? Ne pense-til pas que le gouvernement devrait considé-[L'hon. M. Pickersgill.]

rer sérieusement les instances présentées par des personnes ayant des rapports avec le Conseil économique des provinces atlantiques, qui connaissent bien les besoins de ces provinces et qui ont recommandé qu'elles soient ainsi désignées?

L'hon. M. Pickersgill: Oui, bien sûr, monsieur l'Orateur. Je suis certain que le très honorable représentant, ancien premier ministre du Canada, n'a jamais permis à une considération d'ordre régional, peu importe la force avec laquelle on l'ait présentée, de l'empêcher d'adopter un point de vue national. C'était sa responsabilité, comme c'est la responsabilité de tout premier ministre et de tout gouvernement.

Peu importe la force des instances présentées par le CEPA et l'opportunité de ses recommandations dans les circonstancesquestion discutable dont je n'ai pas l'intention de traiter en ce moment—ces instances représentent évidemment un point de vue régional. Si nous voulons avoir une politique de régions désignées comme celle que nous avons appliquée actuellement à l'ensemble du pays, les critères à mon sens doivent être les mêmes pour toutes les parties du Canada. C'est en partie pourquoi il n'est pas du tout souhaitable que l'Office d'expansion économique de la région atlantique et le ministère de l'Industrie relèvent du même ministre, car ils visent des buts différents.

M. MacInnis: Le ministre me permettraitil une question?

L'hon. M. Pickersgill: Je préférerais régler d'abord ce point.

M. MacInnis: Ma question a précisément trait à ce point; le ministre aura l'occasion de le tirer au clair.

L'hon. M. Pickersgill: Le député pourra poser sa question lorsque j'aurai terminé ce que j'ai à dire là-dessus.

Le ministère de l'Industrie encourage actuellement l'industrie à travers le Canada et essaie de faire disparaître les inégalités qui existent entre les régions désignées et celles qui ne le sont pas parce que l'emploi n'y pose pas de problèmes aussi difficiles. L'Office d'expansion économique de la région atlantique travaille surtout à encourager le développement économique et industriel de la région atlantique tout entière.

• (4.40 p.m.)

En vertu du programme des régions désignées et sous l'égide de l'Office, les industries reçoivent elles-mêmes de l'aide directe. Les